

# INFIPP et les modalités d'évaluation de la formation

Dans le cadre des dispositions légales relatives au DPC<sup>1</sup> et à la FPC<sup>2</sup>, l'évaluation devient un enjeu majeur dans le processus de formation. L'acte de formation représente un véritable investissement tant pour les entreprises que pour les individus. INFIPP apporte une attention toute particulière à la mesure de la transférabilité et de l'impact de ses formations sur les pratiques des professionnels. Un dispositif complet des modalités d'évaluation a été établi parmi lesquelles nos formateurs optent pour la / les méthodes l(es) a mieux adaptée(s), en fonction de la thématique et des attentes des participants.

## **Evaluation en amont de la formation**

Un test de positionnement, questionnaire ou état des lieux permet de :

- Situer les acquis, amorcer ou préparer la formation afin d'ajuster les différents éléments du dispositif pédagogique
- Evaluer les besoins spécifiques ou les situations professionnelles existantes
- Initier une démarche réflexive propice à la mise en place d'une activité d'analyse des pratiques professionnelles

Cette démarche offre d'une part la possibilité aux participants de s'autoévaluer, et d'autre part, les premiers éléments pour une évaluation individualisée à l'intervenant.

## **En début de formation : évaluation des ressources du participant**

Un temps d'échange entre les participants, et avec l'intervenant permet de :

- Formuler les attentes et besoins de formation des participants
- Explorer les situations professionnelles, questionner les représentations de chacun
- Affiner le parcours d'acquisition personnalisé

## **Tout au long de la formation**

La progression de chaque participant est assurée par une évaluation formative en cours de formation et une évaluation sommative en fin de formation.

- L'acquisition/perfectionnement de connaissances et /ou de compétences donne lieu à une évaluation sous forme de questionnaires, QCM, travaux sur concepts, productions, exercices de mise en situation... selon la nature de la formation.
- L'analyse des pratiques professionnelles permet la mesure des écarts entre les pratiques actuelles et les résultats attendus (référentiel métier, qualifications ...). Tout au long de l'action de formation et particulièrement au cours des temps dédiés, cette analyse est formalisée dans un outil adapté à la formation suivie (plan d'action, grille de suivi ...) et permet de déterminer des actions d'amélioration.

Les résultats sont restitués aux professionnels.

## **En fin de formation**

Une évaluation «à chaud» recueille l'opinion et le ressenti des formés sur la prestation. Ce bilan mesure le degré de satisfaction des participants sur les objectifs, méthodes et contenus du dispositif pédagogique. Les

---

<sup>1</sup>Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 dite HPST (hôpital, patients, santé et territoires).

<sup>2</sup>Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

supports utilisés sont les questionnaires individuels de satisfaction, synthèses et comptes rendus de l'intervenant ...

### **Evaluation en ligne pour les formations ouvertes à distance (FOAD)**

L'évaluation des acquisitions de compétences est effectuée en continu par l'intervenant qui l'objective sur les éléments suivants :

- Régularité de la participation individuelle aux activités à distance
- Implication individuelle dans les séquences en présentiel
- Qualité des travaux produits lors des activités individuelles ou collectives
- Enquête de satisfaction en ligne et expression lors du bilan final.

### **A la demande des établissements, des modalités d'évaluation « à froid » permettent d'évaluer la formation en différé :**

- Evaluer les acquis à 3 ou 6 mois au regard des objectifs pédagogiques de la formation. Support utilisé : questionnaire portant sur ces acquis (connaissances, techniques, méthodologies abordées lors de la formation).
- Evaluer la mise en œuvre des acquis de la formation. Les indicateurs portent sur les résultats attendus de la formation. Support utilisé : document d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Evaluer les effets produits par la formation. Support utilisé : liste d'indicateurs proposée au client pour la mesure des impacts en tenant compte d'événements contextuels, de la force professionnalisante du milieu professionnel, de l'auto-formation, de la culture managériale...

### **Traçabilité**

- En amont de la formation, remise du programme aux participants présentant :
  - Les contenus
  - Les objectifs pédagogiques
  - Les intervenants
  - Les conditions d'évaluation
  - Le public cible
- En fin de formation, remise de :
  - L'attestation de formation DPC, le cas échéant
  - L'attestation de formation INFIPP
  - Le résultat de l'évaluation des connaissances